

Avis d'annulation

Conformément au règlement interne des marchés en vigueur, qui prévoit qu'ATM Mobilis, se réserve le droit d'annuler la procédure de la consultation à tout moment avant la notification du contrat, ATM Mobilis informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis de consultation N°31/ATM/DG/DVALP/DAAL/SDA/2025 portant sur « **La réalisation des prestations de conception et d'organisation de la cérémonie organisée au profit des points de vente agréés et de ces équipes commerciales** », paru sur le site safqatic en date du 03/07/2025, la consultation en question est annulée.



ZAAF MOHAMED
مديرية المشتريات والوجوه
Director of Purchases and Logistics
MOBILIS S.P.A.
10 JUL. 2025